



# Assemblée générale

Distr. générale  
14 décembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil des droits de l'homme**  
**Vingt-quatrième session extraordinaire**  
17 décembre 2015

## **Lettre datée du 11 décembre 2015, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par le Représentant des États-Unis d'Amérique auprès du Conseil des droits de l'homme**

Avec l'appui des délégations des États énumérés à la page ci-jointe (voir annexe), nous demandons au Conseil des droits de l'homme de convoquer une session extraordinaire le 17 décembre 2015, sur la prévention d'une nouvelle détérioration de la situation des droits de l'homme au Burundi. L'importance et l'urgence de la situation rendent cette session extraordinaire nécessaire.

Nous formulons la présente demande de tenue d'une session extraordinaire conformément aux règles de procédure applicables, notamment aux dispositions du paragraphe 10 de la résolution 60/251 de l'Assemblée générale, des paragraphes 119 à 128 de l'annexe de la résolution 5/1 du Conseil des droits de l'homme, et des articles 5 et 6 du Règlement intérieur du Conseil des droits de l'homme.

Nous vous prions de faire connaître au secrétariat du Conseil des droits de l'homme la présente demande, et de convoquer dès que possible le Bureau afin que les dispositions voulues soient prises et que les notifications soient envoyées. Nous ferons distribuer un projet de résolution faisant l'objet d'un document distinct et programmerons des consultations informelles à ce sujet en temps opportun.

(Signé) Keith M. Harper  
Ambassadeur

Représentant des États-Unis d'Amérique  
auprès du Conseil des droits de l'homme



## **Annexe**

### **États membres et États observateurs du Conseil des droits de l'homme demandant la tenue d'une session extraordinaire**

#### **États membres**

Albanie, Allemagne, Argentine, El Salvador, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, France, Ghana, Irlande, Japon, Lettonie, Mexique, Monténégro, Pays-Bas, Portugal, République de Corée et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

#### **États observateurs**

Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Colombie, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Panama, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède

---